

Présidente du Conseil d'Administration

Madame Anne FRAIPONT

Directeur de l'Etablissement :

Monsieur Jacky MARTIN ☎ 03.24.30.70.55

Directrice - adjointe :

Madame Delphine GUERIN ☎ 03.24.30.80.59

Secrétariat de Direction :

Madame Catherine HERBOUX ☎ 03.24.30.70.55 📠 03.24.30.63.48

**Représentants des familles et des usagers
au Conseil d'Administration :**

Titulaires : Mesdames RENNESON Anne Marie et FRATTINI

Pascale ; Suppléante : Madame BELLOT Sandra

Personne qualifiée :

POUR NOUS CONTACTER :

E.D.P.A.M.S.

Cadre Supérieur Socio-Educatif :

Monsieur Dominique METTE

☎ 03.24.30.73.06 📠 06.17.57.85.62

Cadre socio-éducatif, responsable du S.A.V.S.:

Monsieur Laurent LAMBLLOT

☎ 03.24.30.73.06 📠 06.46.73.42.53

Secrétaire : Madame Chantal COCHET

☎ 03.24.30.73.06 📠 06.80.10.99.47 📠 03.24.30.96.74

Psychologue : Monsieur Bruno DESWAENE

☎ 03.24.30.73.06

Educateurs : ☎ 03.24.30.73.06

Monsieur Daniel TALBOT 📠 06.46.73.42.62

Madame Audrey GRUSELLE 📠 06.22.01.49.47

Madame Florence DA SILVA 📠 06.29.93.07.31

Madame Alexandra SCHEER 📠 06.17.99.80.94

Conseillère en Economie Sociale et Familiale :

Madame Laurette GLOESNER

☎ 03.24.30.73.06 📠 06 23 66 03 29

A.A. I.M.C. C.A.

☎ 03.24.38.91.94 📠 06.47.13.22.36

Madame Sandrine DELAFAITE,

Coordinative du S.A.V.S.

Madame Mylène DOUET

Madame Coralie MILANO

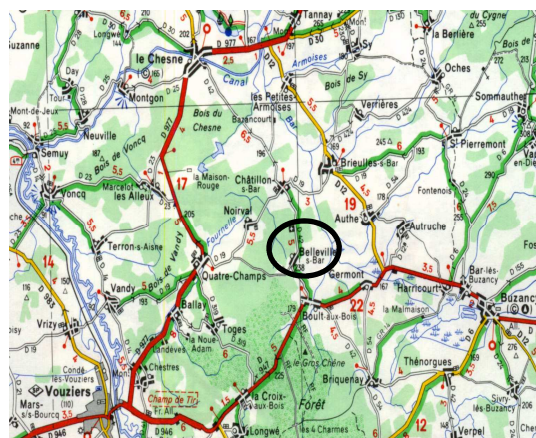
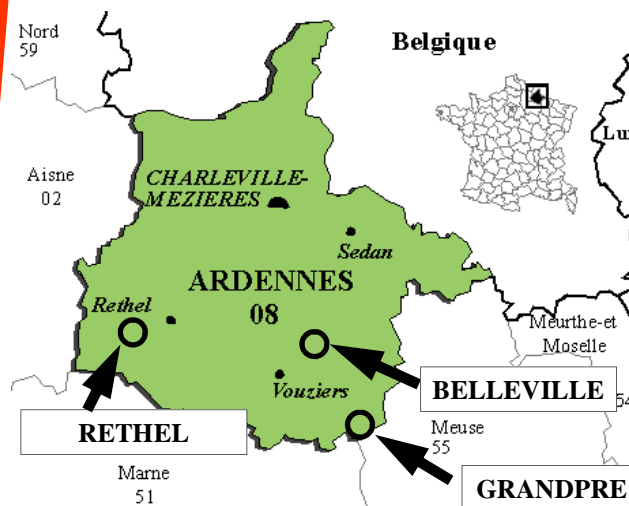
E.D.P.A.M.S.

Jacques SOURDILLE

Etablissement Départemental Public
d'Accompagnement Médico-Social

08240 BELLEVILLE/BAR

☎ 03.24.30.23.11 📠 03.24.30.21.83



S.A.V.S

Service d'Accompagnement à la
Vie Sociale

E.D.P.A.M.S.

Jacques SOURDILLE

Etablissement Départemental
Public d'Accompagnement
Médico-Social

Rue de la Forêt

08240 BELLEVILLE/BAR

A.A. I.M.C. C.A.

Association d'Aide aux Infirmes
Moteurs Cérébraux de
Champagne Ardenne

9 rue Louis Perin

08300 RETHEL

Capacité :

S.A.V.S : 90 places

Pour Adultes en situation de handicap

Secteur d'intervention :
Territoire Sud-Ardenne

☎ 03.24.30.73.06

📠 03.24.30.96.74

Courriel :

chantal.cochet@edpams.fr

Présentation du S.A.V.S.

Les missions :

Les bénéficiaires potentiels sont définis comme des personnes dont les déficiences et incapacités rendent nécessaires dans des proportions adaptées aux besoins de chacun :

- Une assistance ou un accompagnement pour tout ou partie des actes essentiels de l'existence
- Un accompagnement social en milieu ouvert et un apprentissage à l'autonomie
- L'évaluation des besoins et des capacités d'autonomie
- L'identification de l'aide à mettre en œuvre et la délivrance à cet effet d'informations et de conseils personnalisés
- Le suivi et la coordination des actions des différents intervenants
- Une assistance, un accompagnement ou une aide dans la réalisation des actes quotidiens de la vie et dans l'accomplissement des activités de la vie domestique et sociale
- Le soutien des relations avec l'environnement familial et social
- Le suivi éducatif et psychologique

Les bénéficiaires

Le service prend en charge :

- des personnes adultes travailleurs handicapés orientés et admis en E.S.A.T. (établissement et service d'aide par le travail) ou en entreprise adaptée
- des adultes handicapés reconnus inaptes au travail y compris en milieu protégé..

Le service concerne également des travailleurs handicapés orientés en ESAT ou en entreprise adaptée qui sont temporairement en retrait du travail pour raison :

- de congé maladie
- de congé maternité
- d'invalidité
- d'accident du travail
- d'inaptitude provisoire au travail

Le service doit pouvoir répondre aussi aux besoins d'accompagnement des personnes en rupture avec le travail (celles qui ont décidé de partir ou qui ont été licenciées), ainsi que des récents retraités.

Le personnel

Le SAVS est animé par une équipe pluridisciplinaire

Directeur

Chef de service éducatif

Secrétaire

Personnel éducatif

Psychologue

Agent d'entretien qualifié

Ouverture

Le service est ouvert toute l'année du lundi matin au samedi soir.

Il intervient à la demande de l'utilisateur ou dans le cadre de visites régulières prévues dans le projet personnalisé.

Les locaux

Le service dispose de locaux à BELLEVILLE/BAR avec des annexes :

- 7, rue de l'Orme à GRANDPRE
- Route de Nanteuil/Aisne à ACY ROMANCE
- VOUZIERES (en projet)

Les véhicules

Le service dispose de 3 voitures et d'un véhicule 9 places (accompagnement, courses, déplacement en groupe).

Le Document Individuel de Prise en charge

Comme le prévoit le décret 2004-1274 du 26 NOVEMBRE 2004, il s'agit d'un engagement mutuel entre la personne et le service, concrétisé par la signature d'un document. Les objectifs sont évaluables, réajustables et/ou renouvelables lors d'un entretien.

La démarche d'accompagnement social est **volontaire**. Le contrat peut être résilié soit à la demande du service, soit à celle de la personne.



L'exercice des droits et libertés individuelles est garanti à toute personne prise en charge.

La personne est assurée :

- du respect de sa dignité, de son intégrité, de sa vie privée, de son intimité et de sa sécurité
- de la confidentialité des informations la concernant.



Numéros de téléphone maltraitance : 3977

Modalités d'accès au dossier : chaque usager ou son représentant légal a librement accès à son dossier. Il doit en faire la demande écrite auprès du Directeur et peut se faire assister par toute personne de son choix.